



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au compte administratif.



ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Données synthétiques sur la situation financière de la commune

Compte administratif 2018

Ratios du compte administratif 2018

	2017	2018
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 501,02 €	1 439,85 €
Produits des impositions directes / population	662,63 €	668,25 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 730,69 €	1 771,86 €
Dépenses d'équipement brut / population	593,98 €	573,37 €
Encours de dette / population	2 156,29 €	2 145,91 €
DGF sur population	159,95 €	157,87 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	54,3%	53,6%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,94	0,95
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	NC	NC
(Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	95,0%	89,9%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	34,3%	32,4%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	124,6%	121,1%

Quelques données clés – tous budgets confondus, hors budget annexe Aménagements :

- Produit 2018 de la fiscalité locale (TH, THLV, TF et TFNB) : 26 920 K€
- Intérêts de la dette : 2 211 K€
- Epargne brute : 12 164 107 €
- Dépenses d'équipement (chapitres 20, 21, 23, et travaux en régie) : 23,1 M€.
- Encours de dette au 31 décembre 2018 : 93,9 M€
- Délai de désendettement : 7,72 années

Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes

Budget principal			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	65 412 564,37	61 223 000,00	126 635 564,37
	Titres émis	B	33 468 269,34	64 710 662,49	98 178 931,83
	Résultat reporté N-1	C	0,00	0,00	0,00
	Solde de l'exercice	D=B+C	33 468 269,34	64 710 662,49	98 178 931,83
	Restes à réaliser	E	15 673 554,67		15 673 554,67
	Résultat cumulé	F=D+E	49 141 824,01	64 710 662,49	113 852 486,50
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	65 412 564,37	61 223 000,00	126 635 564,37
	Mandats émis	H	29 814 183,50	55 559 823,76	85 374 007,26
	Résultat reporté N-1	I	8 615 335,23	0,00	8 615 335,23
	Solde de l'exercice	J=H+I	38 429 518,73	55 559 823,76	93 989 342,49
	Reports	K	14 039 764,89		14 039 764,89
	Résultat cumulé	L=J+K	52 469 283,62	55 559 823,76	108 029 107,38
RESULTAT DE L'EXERCICE		M=D-J	-4 961 249,39	9 150 838,73	4 189 589,34
RESULTAT CUMULE		N=F-L	-3 327 459,61	9 150 838,73	5 823 379,12

Tourisme et loisirs			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	251 977,35	116 673,29	368 650,64
	Titres émis	B	212 977,35	122 772,10	335 749,45
	Résultat reporté N-1	C	0,00	4 673,29	4 673,29
	Solde de l'exercice	D=B+C	212 977,35	127 445,39	340 422,74
	Restes à réaliser	E	10 000,00		10 000,00
	Résultat cumulé	F=D+E	222 977,35	127 445,39	350 422,74
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	251 977,35	116 673,29	368 650,64
	Mandats émis	H	216 941,72	100 573,51	317 515,23
	Résultat reporté N-1	I	1 781,97	0,00	1 781,97
	Solde de l'exercice	J=H+I	218 723,69	100 573,51	319 297,20
	Reports	K	9 587,81		9 587,81
	Résultat cumulé	L=J+K	228 311,50	100 573,51	328 885,01
RESULTAT DE L'EXERCICE		M=D-J	-5 746,34	26 871,88	21 125,54
RESULTAT CUMULE		N=F-L	-5 334,15	26 871,88	21 537,73

Parkings souterrains			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	216 304,54	592 755,89	809 060,43
	Titres émis	B	32 304,55	281 809,00	314 113,55
	Résultat reporté N-1	C	0,00	137 255,89	137 255,89
	Solde de l'exercice	D=B+C	32 304,55	419 064,89	451 369,44
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	Résultat cumulé	F=D+E	32 304,55	419 064,89	451 369,44
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	216 304,54	592 755,89	809 060,43
	Mandats émis	H	33 404,00	212 212,22	245 616,22
	Résultat reporté N-1	I	32 304,54	0,00	32 304,54
	Solde de l'exercice	J=H+I	65 708,54	212 212,22	277 920,76
	Reports	K	150 000,00		150 000,00
	Résultat cumulé	L=J+K	215 708,54	212 212,22	427 920,76
RESULTAT DE L'EXERCICE		M=D-J	-33 403,99	206 852,67	173 448,68
RESULTAT CUMULE		N=F-L	-183 403,99	206 852,67	23 448,68

Activités soumises à TVA			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	468 008,84	244 085,46	712 094,30
	Titres émis	B	12 495,32	228 139,07	240 634,39
	Résultat reporté N-1	C	405 508,84	37 085,46	442 594,30
	Solde de l'exercice	D=B+C	418 004,16	265 224,53	683 228,69
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	Résultat cumulé	F=D+E	418 004,16	265 224,53	683 228,69
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	106 400,34	244 085,46	350 485,80
	Mandats émis	H	87 678,06	157 881,92	245 559,98
	Résultat reporté N-1	I	0,00	0,00	0,00
	Solde de l'exercice	J=H+I	87 678,06	157 881,92	245 559,98
	Reports	K	7 826,19		7 826,19
	Résultat cumulé	L=J+K	95 504,25	157 881,92	253 386,17
RESULTAT DE L'EXERCICE		M=D-J	330 326,10	107 342,61	437 668,71
RESULTAT CUMULE		N=F-L	322 499,91	107 342,61	429 842,52

<u>Restauration</u>			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	37 871,33	1 317 339,20	1 355 210,53
	Titres émis	B	2 392,00	1 087 038,29	1 089 430,29
	Résultat reporté N-1	C	16 871,33	212 339,20	229 210,53
	Solde de l'exercice	D=B+C	19 263,33	1 299 377,49	1 318 640,82
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	Résultat cumulé	F=D+E	19 263,33	1 299 377,49	1 318 640,82
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	37 871,33	1 317 339,20	1 355 210,53
	Mandats émis	H	12 436,48	1 040 754,86	1 053 191,34
	Résultat reporté N-1	I	0,00	0,00	0,00
	Solde de l'exercice	J=H+I	12 436,48	1 040 754,86	1 053 191,34
	Reports	K	0,00		0,00
	Résultat cumulé	L=J+K	12 436,48	1 040 754,86	1 053 191,34
RESULTAT DE L'EXERCICE		M=D-J	6 826,85	258 622,63	265 449,48
RESULTAT CUMULE		N=F-L	6 826,85	258 622,63	265 449,48

<u>Aménagements</u>			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	54 451 230,05	55 703 938,73	110 155 168,78
	Titres émis	B	52 129 005,61	54 025 255,68	106 154 261,29
	Résultat reporté N-1	C	521 297,54	789,94	522 087,48
	Solde de l'exercice	D=B+C	52 650 303,15	54 026 045,62	106 676 348,77
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	Résultat cumulé	F=D+E	52 650 303,15	54 026 045,62	106 676 348,77
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	54 451 230,05	55 703 938,73	110 155 168,78
	Mandats émis	H	54 412 270,43	51 896 269,53	106 308 539,96
	Résultat reporté N-1	I	0,00	0,00	0,00
	Solde de l'exercice	J=H+I	54 412 270,43	51 896 269,53	106 308 539,96
	Reports	K	0,00		0,00
	Résultat cumulé	L=J+K	54 412 270,43	51 896 269,53	106 308 539,96
RESULTAT DE L'EXERCICE		M=D-J	-1 761 967,28	2 129 776,09	367 808,81
RESULTAT CUMULE		N=F-L	-1 761 967,28	2 129 776,09	367 808,81

<u>Archéologie</u>			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	648 260,88	1 755 163,29	2 403 424,17
	Titres émis	B	191 828,12	1 129 391,63	1 321 219,75
	Résultat reporté N-1	C	0,00	109 967,29	109 967,29
	Solde de l'exercice	D=B+C	191 828,12	1 239 358,92	1 431 187,04
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	Résultat cumulé	F=D+E	191 828,12	1 239 358,92	1 431 187,04
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	648 260,88	1 650 296,00	2 298 556,88
	Mandats émis	H	285 598,89	932 698,43	1 218 297,32
	Résultat reporté N-1	I	173 260,88	0,00	173 260,88
	Solde de l'exercice	J=H+I	458 859,77	932 698,43	1 391 558,20
	Reports	K	0,00		0,00
	Résultat cumulé	L=J+K	458 859,77	932 698,43	1 391 558,20
RESULTAT DE L'EXERCICE		M=D-J	-267 031,65	306 660,49	39 628,84
RESULTAT CUMULE		N=F-L	-267 031,65	306 660,49	39 628,84

<u>Petite enfance</u>			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	458 970,00	5 775 000,00	6 233 970,00
	Titres émis	B	78 572,93	5 659 513,86	5 738 086,79
	Résultat reporté N-1	C	80 679,00	0,00	80 679,00
	Solde de l'exercice	D=B+C	159 251,93	5 659 513,86	5 818 765,79
	Restes à réaliser	E	201 220,00		201 220,00
	Résultat cumulé	F=D+E	360 471,93	5 659 513,86	6 019 985,79
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	458 970,00	5 775 000,00	6 233 970,00
	Mandats émis	H	156 826,42	5 426 076,98	5 582 903,40
	Résultat reporté N-1	I	0,00	163 276,47	163 276,47
	Solde de l'exercice	J=H+I	156 826,42	5 589 353,45	5 746 179,87
	Reports	K	213 547,31		213 547,31
	Résultat cumulé	L=J+K	370 373,73	5 589 353,45	5 959 727,18
RESULTAT DE L'EXERCICE		M=D-J	2 425,51	70 160,41	72 585,92
RESULTAT CUMULE		N=F-L	-9 901,80	70 160,41	60 258,61

Liste des concours attribués par la Ville de Chartres

Nom des bénéficiaires	Montants	Prestations en nature
<u>Associations</u>		
FORUM DE LA MADELEINE AS	500.00	
COMITE OEUVRES SOCIALES PERSONNELLE VILLE CHARTRES CCAS & CHARTRE	119 998.94	
VELO SPORT CHARTRAIN ATHLETISM	40 500.00	Gratuité installations stade Jean Gallet, prêt matériel sportif, mise à disposition gardien du stade
MAISON POUR TOUS SAINT BRICE	1 550.00	Gratuité pièce de rangement & salle de réunion RDC 2 rue Georges Brassens pour club du 3ème âge
OCCE COOP SCOL AN GD JARDIN	4 281.95	
AGEC ENS BASSIN CHARTRAIN ND	88 457.39	
CAMILLE FAUQUET ASSOCIATION	77 745.80	
OGEC ST JEAN	81 213.60	
SOCIETE ARCHEOLOGIQUE D EURE ET LOIR	1 000.00	
LIGUE NAT FRANC CONTRE CANCER COMITE DEPARTEMENTAL	1 000.00	
COOP SCOL MATERNELLE P KERGOMARD	453.74	
COOP SCOL PRIM M DE VLAMINCK	319.40	
COOP SCOL PRIM J PREVERT	1 471.86	
COOP SCOLAIRE ECOLE F VILLON	4 995.25	
ASSOCIATION LES 3R	150 300.00	Gratuité salle, bureaux 1, 2 & 3 Maison Pour Tous des Hauts de Chartres
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	2 000.00	
PECHE PROTECT MILIEU AQUATIQUE LA GARDONNETTE	4 900.00	Gratuité Maison des Pêcheurs
AS DEP CONJOINTS SURVIVANTS	180.00	
CROIX ROUGE FRANCAISE CHARTRES	3 000.00	Stockage 10 bd Foch
SAMEDIS MUSICAUX CHARTRES ASSOC	8 000.00	
COMITE ASS NAT PORTUGAIS	6 500.00	Gratuité terrain débutant & terrain stabilisé complexe de La Madeleine pour entraînements, terrain d'honneur stade des Bas Bourgs pour matchs & compétition ; soutien logistique
UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR D EURE ET LOIR	600.00	
ACTION EDUC TRIBUNAL ENFANTS ET LES DEPARTEMENTALE	200.00	
VELO SPORT CHARTRAIN CYCLISME	68 500.00	
BUDO CLUB CHARTRAIN SAKURAKAN	7 000.00	Gratuité salle omnisports gymnase Châteaudun pour entraînements
L ESSOR DES CARNUTES	18 500.00	Gratuité salle de gymnastique 1 complexe de La Madeleine pour entraînements
CERCLE PHILATELIQUE CHARTRAIN	550.00	Gratuité atelier 2 Site Marceau pour stockage
COMITE DU SOUVENIR FRANCAIS	200.00	
BILLARD CLUB CHARTRAIN	6 000.00	
AMIS DES JUMELAGES DE CHARTRES MME CREZE	3 000.00	Gratuité 2 rue Chanzy
AS SOCIALE ET PSYCHIATRIQUE DE L INTERSECTEUR DE CHARTRES	3 050.00	
CERCLE LAIQUE EDUCATION POPULAIRE DE CHARTRES	1 000.00	Gratuité préau école de Rechèvres, salles 1 & 2 Maison pour Tous de Rechèvres

AVENIR DE LA BEAUCE	10 000.00	Gratuité gymnase Aubry, salle gymnastique 1 complexe de La Madeleine, salle omnisports complexe Rosskopf pour gymnastique
CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL	80 000.00	Gratuité atelier 1 Site Marceau pour stockage - Gratuité ancienne école Gérard Philippe
MODELISTES FERROVIAIRES 28 AMIS DES CHEMINS DE FER	1 350.00	
ST VINCENT PAUL STE CONSEIL DPT	850.00	
DAHUS DES CLOCHERS CHARTRES VTT	1 200.00	
RUGBY CHARTRES METROPOLE	717 000.00	Gratuité ancien pavillon gardien stade des Bas Bourgs
LES MAJORETTES DE CHARTRES	1 800.00	Gratuité salle omnisports gymnase Fulbert pour entraînements
CHARTRES VERTICAL ESCALADE ET MO	7 500.00	Gratuité salle d'escalade Halle Jean Cochet, salle de réunion Halle Jean Cochet pour réunion de bureau
ASPTT CHARTRES	6 300.00	Gratuité salle 1&2 MPT de Rechèvres La Cité - Salle dojo Maison des Associations - Terrain d'entraînement Stade de Rechèvres - Soutien logistique lors de manifestations
SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE CHEZ MME NICOLAY	500.00	
GRANDES ORGUES DE CHARTRES	30 000.00	Soutien logistique
SAINTE AGNES ASSOCIATION	4 000.00	Gratuité gymnase Aubry & complexe de La Madeleine pour entraînements en gymnastique
MADELEINE SPORTS DETENTE	85 000.00	Gratuité salles Dojo & omnisports complexes de La Madeleine & Rosskopf pour entraînements judo, jujitsu, handball, hockey, self défense & kendo, gratuité locaux de 2 897 m2 stade de La Madeleine pour tennis
CHARTRES HANDISPORT ET LOISIRS M ASSY JEAN MARIE	8 500.00	Gratuité salle omnisports complexe de La Madeleine, bureau et salle d'activités Maison pour Tous des Bas Menus, salle de tennis de table de Rechèvres
STE HORTICULTURE D EURE ET LOIR	450.00	Gratuité locaux 39 avenue d'Aligre
VISITE DES MALADES DANS HOPITAUX	300.00	
UNION NAT ANCIENS COMBATTANTS SECTION CHARTRES	120.00	
FED NAT ANCIENS COMBT ALGERIE	110.00	
COMITE ENTENTE ANCIENS COMBAT TANTS VICTIMES GUERRE CHARTRES	150.00	
COOPERATIVE PRIMAIRE H MATISSE	3 572.15	
DOJO BEAUCERON CHARTRES MAINVILLIERS	9 500.00	Gratuité salle Dojo complexe Rosskopf pour entraînements
ENTRACTE ASSOCIATION THEATRE DE CHARTRES	885 530.00	Gratuité locaux de 1 630 m2 Théâtre de Chartres, gratuité salle, hall d'accueil & 3 loges salle Doussineau
IMPROPHILE	5 000.00	
SCOUTS D EUROPE	500.00	
PARACHUTE AIR LOISIRS	1 800.00	Gratuité Salles
AMIS CATHEDRALE DE CHARTRES	1 400.00	
FOOTBALL CLUB DE CHARTRES	803 668.00	Gratuité terrains d'entraînements 1 et d'honneur stade de Rechèvres, terrains stabilisés intérieur et extérieur stade Jacques Couvret (des Grands Prés), terrains annexe 2, synthétique et d'honneur Jean Gallet pour entraînements de saison
BOXE CHARTRAINE ASSOCIATION CHEZ BENARAB JEAN-LOUIS	29 495.00	Gratuité local 32 rue de Brétigny pour entraînements
PHOTO POUR TOUS	400.00	Gratuité labo photo Maison pour Tous de Bel Air
ROTARY INTERNATIONAL	2 300.00	Gratuité salle à l'italienne et chapelle Musée des Beaux-Arts pour concert
THEATRE DU SEUIL	8 000.00	Gratuité loyer & charges chapelle & sanitaires Chapelle Saint-Julien
TENNIS CLUB DE CHARTRES	28 000.00	
ADOT 28	350.00	
CLUB AEROMODELISME DE CHARTRES	4 500.00	Gratuité salles omnisports complexe Rosskopf & gymnase Fulbert pour entraînements
LES CLAVECINS DE CHARTRES MR DEL SARD JEAN	4 000.00	

RADIO GRAND CIEL	3 000.00	
NAXOS THEATRE	3 000.00	
SECOURS POPULAIRE EURE ET LOIR	800.00	
ASS POUR LA PUBLICITE ET LA PROM D ES MARCHES D EURE ET LOIR AP	3 916.51	
AVENIR BASKET CHARTRES	520 000.00	Gratuité salles omnisports gymnases Charles Péguy, CRJS, Fulbert, complexes de La Madeleine & Rosskopf, Halle Jean Cochet pour accompagnement éducateurs, entraînements, rencontres jeunes, compétitions
LES RESTAURANTS DU COEUR	3 000.00	
TEAM CHARTRES CYCLO	1 800.00	Gratuité installations complexe sportif Jean Gallet et terrains en herbe centre hippodrome, gratuité terrain d'entraînement 1 hippodrome
ASS INSTRUMENTARIUM DE CHARTRES	10 500.00	Gratuité salle à l'italienne et sanitaires Musée des Beau- Arts pour assemblée générale concert
ASS DES SOURDS EURE ET LOIR CHEZ MELLE LELEUCH SANDRA	150.00	Gratuité Grande & petite salle Maison Pour Tous du Pont Neuf
CHARTRESTIVALES ASSOCIATION	180 000.00	Gratuité salle 5 cloître Notre Dame - Soutien logistique
ASSOCIATION THE UNDERGROUND	1 000.00	Gratuité Salle 9 MPT de La Madeleine
ASS MOUVEMENT VIE LIBRE CHARTRES	200.00	Gratuité grande salle Maison pour Tous de Bel Air
SOCIETE DES AMIS DU MUSEUM ET DE NATURALISTES D EURE ET LOIR	450.00	
SOCIETE MYCOLOGIQUE DE LA LOUPE	400.00	
ADOCCE 28 SC EE RECHEVRES	4 332.20	
ADOCCE 28 CS EM CYTISES RECHEVRE	3 218.40	
ADOCCE 28 CS E MAT HENRI IV	512.35	
ADOCCE 28 CS EM P FORT	3 044.65	
ADOCCE 28 ECOLE MAT JULES FERRY	95.20	
ASS ECOLE MAT FRANCINE COURSAG	608.85	
OCCE COOP SCOLAIRE ECOLE MATERN E A FOURNIER	1 116.00	
ADOCCE 28 CS EM E ZOLA	6 013.65	
ADOCCE 28 CS EM MP CARPENTIER	446.35	
ADOCCE 28 CS EP H FARMAN PRIMAIRE	1 076.75	
ADOCCE 28 CS EP JULES FERRY PRIMAIRE	1 975.40	
ADOCCE 28 CS EP LA BRECHE	8 249.65	
ADOCCE 28 ECOLE MAURICE CAREME	8 591.70	
LES AMIS DE JULES AS QUARTIER VILLAINES COMTESSES	400.00	
UNION DES COMMERCANTS CHARTRAI NS LES VITRINES DE CHARTRES	125 000.00	Gratuité mise à disposition Edicule
LA RENAISSANCE FERME D ARCHEVILLIERS	20 000.00	
THEATRE EN PIECES	40 000.00	Soutien logistique
AMIS DE LA PORTE GUILLAUME	10 000.00	Soutien logistique
UNION FRANCAISE POUR LA SANTE BU DENTAIRE D EURE ET LOIR	1 500.00	
ALLIANCE FRANCAISE DE CHARTRES	3 000.00	
COMITE DU QUARTIER ST PIERRE PORTE MORARD	2 000.00	
ASB CHARTRES SQUASH CHARTRES	20 000.00	
UNION BASKET CHARTRES METROPOLE	607 000.00	Gratuité salles omnisports gymnase CRJS, Halle Jean Cochet pour entraînements
CHARTRES VOLLEY BALL	28 000.00	Gratuité gymnase Charles Péguy, CRJS, Fulbert, complexe Rosskopf, Halle Jean Cochet
ASPTT CHARTRES SECTION RANDONNEE	1 000.00	
CONTES ET BRICOLES	1 000.00	Soutien logistique
LES SONS DU SOUS SOL	7 000.00	Soutien logistique
AEMCCM	36 212.00	
CHARTRES METROPOLE TAEKWONDO NE PLUS UTILISER CT TRESORIER 15	1 800.00	

COMITE D EURE ET LOIR DE TENNIS	10 000.00	
ECOLIRE	2 000.00	
CHARTRES METROPOLE ECHECS	30 000.00	
100% PASSION MOTO	1 500.00	Soutien logistique
COMPAGNIE CAVALCADE	5 000.00	Soutien logistique
SNEMM28 MEDAILLE MILITAIRE	250.00	
ADOCCE 28 ECOLE PRIMAIRE HENRI IV	6 016.10	
ASSOCIATION CHARTRES BMX	5 000.00	
FRANCE ALZHEIMER D EURE ET LOIR	500.00	
CHARTRES HORIZON FOOTBALL	126 200.00	Gratuité salle omnisports gymnase CRJS pour tir à l'arc, terrain d'honneur synthétique stade James Delarue (Beaulieu) et mini bus pour football, salles Maison pour Tous des Petits Clos pour gymnastique et country, salles boxe et judo Maison des Associations Charlie Chaplin, installations squash & badminton complexe avenue François Mitterrand
CHARTRES EQUITATION SPORT COMPAN	3 000.00	
ADOCCE 28 CS EM HENRI FARMAN MATERNELLE	1 584.40	
PROMO FORMATION HISTOIRE VIVANTE APFHV	200 000.00	
LIONS CLUB CHARTRES JEAN MOULIN	15 000.00	
ORCHESTRE PROMETHEE	50 000.00	Soutien logistique
STUDIO 14 DANSE	800.00	
ENSEMBLE SEQUENTIAE	3 500.00	Soutien logistique
THEATRE PORTAIL SUD	50 000.00	
PHARES AVEC JULIE	900.00	
DONNEURS DE SANG BENEVOLES	250.00	Soutien logistique
SHUKOKAI KARATE DO CHARTRES	3 000.00	Gratuité salle Dojo complexes de La Madeleine & Rosskopf pour entraînements
ASS BAL TRAP CLUB CHARTRAIN	1 800.00	
EXTREME BIKE 28	1 267.00	
ASSOCIATION MADELEINE PETANQUE PAR LEPINETTE THIERRY	1 800.00	
ASSOC DES DIABETIQUES D EURE ET LOIR	200.00	
ORCHESTRE D HARMONIE DE CHARTRES AMICALE DES MUSICIENS	40 000.00	
ASSOCIATION ARESPEL	250.00	
THEATRE DU DETOUR	23 500.00	
CLUB DE L AMITIE DE LA MADELEINE	750.00	Gratuité salle 5 Forum de La Madeleine
VOIR ENSEMBLE	400.00	
BRIDGE CHARTRAINE ABC MICHEL PAPIN	3 500.00	
LA COMPAGNIE DE L ETOURDI LE THEATRE DE L'ETOURDI	5 000.00	Gratuité salle, hall d'accueil & 3 loges salle Doussineau, gratuité loyer et fluides partie de hangar 8 boulevard Mal Foch pour dépôt de décors
AMIS DU MUSEE DES BEAUX ARTS	2 000.00	Gratuité Orangerie du Musée des Beaux Arts - Cours de Sculpture - Salle à l'italienne, sanitaires et chapelle du Musée des Beaux Arts - Conférences et AG
PARENTS DU QUARTIER DE RECHEVRES	1 700.00	Gratuité Maison pour Tous de Rechèvres pour arbres de Noël, école maternelle Les Cytises pour kermesse & école élémentaire de Rechèvres
UNAFAM EURE ET LOIR	350.00	
CINE CLAP	7 000.00	
CHARTRES ASSO SPORTIVE TENNIS TABLE	500 000.00	Gratuité équipement stade de Rechèvres et gymnase Rosskopf
ILCO 28 ASS STOMISES DE FRANCE	250.00	Gratuité locaux Abbayes Saint Brice
ASS RACING TEAM 28	1 800.00	Loyer gratuit & charges : 265 € ordures ménagères, l'association souscrit directement les abonnements pour les fluides local 6/8 rue du Faubourg Guillaume
IMMEUBLES EN FETE	900.00	

LES BLOUSES ROSES	500.00	Gratuité bureau Maison pour Tous du Pont Neuf
CHARTRES ROLLER SEBASTIEN MARIE THERESE	1 800.00	Gratuité salles omnisports gymnase Charles Péguy, complexe de La Madeleine pour entraînements
LE PONT DES ARTS	1 500.00	
COSMETIC VALLEY AS MULLER ALBAN	50 000.00	
MAINVILLIERS CHARTRES HANDBALL MME GUILLAUME OU MR BESSON	50 000.00	
ASSOCIATION DES AMIS DE LA MEDIATHEQUE DE CHARTRES	1 500.00	
L ARECIBO CHEZ M. ANTONIO DE AVEIRO	800.00	
ADAMAC ASSOCIATION DES ASSISTAN TES MATERNELLES AGRÉES	350.00	Gratuité Salle 9 - MPT de La Madeleine
PHOTO CLUB CHEMINOTS ASSOC CHEZ M PARMENTIER	850.00	
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE CHART RES	2 000.00	Gratuité Salles
COMMUNE LIBRE VILLAGE ST BRICE ASSOCIATION	50 000.00	Soutien logistique
ALLIANCE CHARTRAINE ESCRIME	6 500.00	Gratuité Salle Escrime - CRJS
ASS CHARTRAINE GYM VOLONTAIRE	1 800.00	Gratuité Salles 1&2 Maison Pour Tous de Rechèvres La Cité ; Grande et petite salle Maison Pour Tous du Pont Neuf ; Salle 9 Maison Pour Tous de La Madeleine, salles omnisports Gymnase Châteaudun et CRJS
CLUB COEUR ET SANTE CHEZ M.LECLERC JEAN PIERRE	300.00	Soutien logistique
ASSOC DES VERRIERS D EURE ET LOI C HEZ M SOLEILLE	500.00	
OGEJ JEAN PAUL II	110 152.91	
PEINTURES ET REALITES	1 076.00	
EURE ET LOIR QUEBEC MME FICHET ANNE MARIE	150.00	
<u>Entreprises</u>		
SCI 1 RUE SAINTE MEME - LA CIVET	8 611.00	
<u>Personnes physiques</u>		
COUTADEUR GUY	6 888.00	
JOUANNET PATRICK MANCEAU MARIE C HRISTINE	780.00	
<u>Etablissements publics</u>		
CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIAL	1 658 997.00	
CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTI	61 960.00	
EPA CHARTRES INTERNATIONAL	32 000.00	
CHARTRES METROPOLE HABITAT	20 249.00	
TOTAL GENERAL	8 297 754.15	

Liste des organismes pour lesquels la ville de Chartres détient une part du capital

Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Chartres Développements Immobiliers	SEM "Chartres Développements Immobiliers"	Société d'Economie Mixte	7 660 380,00 €
SPL Chartres Evenements	SPL Chartres Evenements	Société Anonyme	222 027 €
Chartres Aménagement	SPL "Chartres Aménagement"	Société Anonyme	3 143 000 €
Chartres Métropole Transports	SPL "Chartres Métropole Transports"	Société Anonyme	58 000 €
SAEDEL	Société d'aménagement & d'équipement du département d'E&L	Société d'Economie Mixte	14 635 €
Société Locale d'Epargne de Chartres	Société Locale d'Epargne de Chartres	Caisse d'épargne et de prévoyance	602 456 €

Liste des organismes pour lesquels la ville de Chartres a garanti d'emprunt

Libellé du Bénéficiaire	Capital Restant Dû Début Exercice	Annuité	Amortissement	Intérêts	Tirage/Versem ent au cours de l'exercice	Capital Restant Dû Fin Exercice
1001 Vie Habitat	2 789 029,32	692 616,29	638 195,17	54 421,12	1 318 070,00	3 468 904,15
ASSOCIATION VERS L'AUTONOMIE	565 554,19	32 627,40	17 686,75	14 940,65	0,00	547 867,44
BATIR CENTRE	24 702,86	26 080,39	24 702,86	1 377,53	0,00	0,00
CHARTRES AMENAGEMENTS	29 576 173,06	4 172 839,26	3 567 517,03	605 322,23	0,00	26 008 656,02
CHARTRES METROPOLE HABITAT OPHLM	135 627 296,99	8 151 170,95	5 889 559,66	2 261 611,29	26 280 379,20	130 179 488,44
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODER	340 435,23	176 945,97	169 967,05	6 978,92	0,00	170 468,18
IMMOBILIERE CENTRE LOIRE	1 351 147,56	157 454,93	126 777,23	30 677,70	0,00	1 224 370,33
LES HOPITAUX DE CHARTRES	1 477 814,48	193 019,00	164 201,62	28 817,38	0,00	1 313 612,86
OGEC SAINT JEAN	904 571,11	57 130,62	37 876,67	19 253,95	0,00	866 694,43
SA D'H L M FRANCE HABITATION	1 342 029,05	209 786,70	182 384,67	27 402,03	0,00	1 159 644,38
SA EURE ET LOIR HABITAT	122 265,13	3 849,87	3 177,41	672,46	0,00	119 087,72
SA HLM LA ROSERAIE	893 873,91	32 631,54	16 588,52	16 043,02	512 610,00	1 389 895,41
	175 014 892,89	13 906 152,92	10 838 634,64	3 067 518,28	28 111 059,20	166 448 689,36

Amortissement de la dette garantie

Exercice	Encours début	Tirage	Annuité	Capital	Intérêts
2018	175 014 892,89	28 111 059,20	13 906 153,02	10 838 634,69	3 067 518,33
2019	166 448 689,36	0,00	13 246 725,94	10 473 740,73	2 772 985,21
2020	155 974 948,73	0,00	13 029 275,52	10 293 754,61	2 735 520,91
2021	145 681 194,18	0,00	12 760 450,91	10 218 458,52	2 541 992,39
2022	135 462 735,74	0,00	11 376 236,63	9 091 497,93	2 284 738,70
2023	126 371 237,93	0,00	10 899 541,14	8 792 793,54	2 106 747,60
2024	117 578 444,46	0,00	10 531 374,18	8 589 565,12	1 941 809,06
2025	108 988 879,47	0,00	8 402 868,65	6 618 619,26	1 784 249,39
2026	102 370 260,36	0,00	7 512 752,07	5 915 404,90	1 597 347,17
2027	96 454 855,54	0,00	6 449 708,39	4 964 490,20	1 485 218,19
2028	91 490 365,42	0,00	6 394 612,12	5 006 171,18	1 388 440,94
2029	86 484 194,34	0,00	5 910 540,57	4 675 214,47	1 235 326,10
2030	81 808 979,97	0,00	5 392 931,47	4 250 758,83	1 142 172,64
2031	77 558 221,29	0,00	3 939 911,96	2 869 794,97	1 070 116,99
2032	74 688 426,42	0,00	3 944 800,27	2 914 471,03	1 030 329,24
2033	71 773 955,48	0,00	3 901 106,67	2 912 364,40	988 742,27
2034	68 861 591,18	0,00	4 005 901,94	3 059 466,14	946 435,80
2035	65 802 125,13	0,00	4 011 731,15	3 108 951,82	902 779,33
2036	62 693 173,37	0,00	4 007 844,82	3 149 535,80	858 309,02
2037	59 543 637,69	0,00	3 979 049,18	3 165 580,92	813 468,26
2038	56 378 056,85	0,00	3 884 202,10	3 115 418,05	768 784,05
2039	53 262 638,83	0,00	3 878 721,88	3 154 269,30	724 452,58
2040	50 108 369,62	0,00	3 825 207,26	3 145 389,86	679 817,40
2041	46 962 979,83	0,00	3 750 069,27	3 114 640,91	635 428,36
2042	43 848 338,99	0,00	3 645 276,44	3 053 197,19	592 079,25
2043	40 795 141,81	0,00	3 648 865,95	3 100 304,36	548 561,59
2044	37 694 837,53	0,00	3 584 021,25	3 079 723,55	504 297,70
2045	34 615 114,02	0,00	3 140 565,41	2 680 036,46	460 528,95
2046	31 935 077,59	0,00	3 092 758,32	2 667 663,17	425 095,15
2047	29 267 414,47	0,00	3 096 407,57	2 706 535,72	389 871,85

2048	26 560 878,80	0,00	3 071 951,69	2 717 790,39	354 161,30
2049	23 843 088,42	0,00	2 908 297,29	2 589 693,62	318 603,67
2050	21 253 394,86	0,00	2 733 501,48	2 448 572,54	284 928,94
2051	18 804 822,36	0,00	2 599 083,82	2 346 558,83	252 524,99
2052	16 458 263,57	0,00	2 577 157,54	2 356 419,32	220 738,22
2053	14 101 844,29	0,00	2 283 859,72	2 095 173,93	188 685,79
2054	12 006 670,39	0,00	2 072 824,97	1 913 121,10	159 703,87
2055	10 093 549,36	0,00	1 989 947,05	1 857 204,09	132 742,96
2056	8 236 345,29	0,00	1 500 119,23	1 393 445,03	106 674,20
2057	6 842 900,28	0,00	1 349 611,61	1 260 732,23	88 879,38
2058	5 582 168,06	0,00	721 864,50	649 205,29	72 659,21
2059	4 932 962,83	0,00	650 832,87	586 932,57	63 900,30
2060	4 346 030,26	0,00	622 692,79	566 674,25	56 018,54
2061	3 779 356,02	0,00	601 830,75	553 517,72	48 313,03
2062	3 225 838,34	0,00	593 865,73	553 086,82	40 778,91
2063	2 672 751,54	0,00	521 544,50	488 341,73	33 202,77
2064	2 184 409,82	0,00	441 920,03	415 471,77	26 448,26
2065	1 768 938,05	0,00	422 845,44	402 288,28	20 557,16
2066	1 366 649,77	0,00	280 867,23	266 018,38	14 848,85
2067	1 100 631,40	0,00	219 423,82	207 866,22	11 557,60
2068	892 765,18	0,00	113 188,85	104 199,98	8 988,87
2069	788 565,20	0,00	90 757,91	83 048,63	7 709,28
2070	705 516,57	0,00	89 129,18	82 231,46	6 897,72
2071	623 285,11	0,00	89 516,59	83 418,12	6 098,47
2072	539 866,99	0,00	89 905,94	84 618,91	5 287,03
2073	455 248,08	0,00	90 297,22	85 833,94	4 463,28
2074	369 414,14	0,00	90 690,46	87 063,34	3 627,12
2075	282 350,80	0,00	91 085,67	88 307,38	2 778,29
2076	194 043,42	0,00	91 482,98	89 566,26	1 916,72
2077	104 477,16	0,00	78 864,34	77 822,13	1 042,21
2078	26 655,03	0,00	26 961,92	26 655,03	306,89

Liste des organismes pour lesquels la ville de Chartres a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme – données 2018

Nom de l'association	Nature de l'engagement	Montant de l'engagement
UNION BASKET CHARTRES METROPOLE	Subvention de fonctionnement	607 000 €
OGEC JEAN PAUL II	Subvention de fonctionnement	110 153 €
MADELEINE SPORTS DETENTE	Subvention de fonctionnement	85 000 €
CHARTRES HORIZON FOOTBALL	Subvention de fonctionnement	126 200 €
FOOTBALL CLUB DE CHARTRES	Subvention de fonctionnement	783 198 €
ENTRACTE	Subvention de fonctionnement	871 000 €
RUGBY CHARTRES METROPOLE	Subvention de fonctionnement	667 000 €
COMITE OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DE LA VILLE DE CHARTRES	Subvention de fonctionnement	119 999 €
CHARTRESTIVALES	Subvention de fonctionnement	180 000 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS	Subvention de fonctionnement	500 000 €
UNION DES COMMERCANTS CHARTRAINS	Subvention de fonctionnement	125 000 €
CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL	Subvention de fonctionnement	80 000 €
ASSOCIATION CAMILLE FAUQUET	Subvention de fonctionnement	777 746 €
AVENIR BASKET CHARTRES	Subvention de fonctionnement	520 000 €
LES 3R	Subvention de fonctionnement	150 300 €
AGEC ENS BASSIN CHARTRAIN ND	Subvention de fonctionnement	88 457 €

Liste des délégataires de services publics

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public				
Concession d'exploitation des installations d'hébergement de jeunesse et de loisirs de la Ville de Chartres, et des installations du terrain de campig (redevance perçue)	Ets Y-A ROUSEL-MONTIGNY	Ets Y-A ROUSEL-MONTIGNY	SARL	-
Concession pour l'enlèvement, la garde et la restitution des véhicules mis en fourrière	CHARTRES SERVICE AUTO	CHARTRES SERVICE AUTO	SARL	-
Concession d'exploitaion des parkings souterrains	CHARTRES STATIONNEMENT	CHARTRES STATIONNEMENT	SAS	-
Activités pour l'enfance	Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement public d'Eure et Loir	Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement public d'Eure et Loir	Association loi 1901	639 256,00 €
Distribution de Gaz naturel	GRDF	GRDF	Société Anonyme	
Exploitation de l'équipement public "Centre Régional Jeunesse et Sports"	SPL Chartres Evenements	SPL Chartres Evenements	Société Anonyme	contribution annuelle de la ville de 50 000 €TTC

Annexe Ressources Humaines au Compte Administratif 2018

Ville de Chartres

Conformément aux dispositions législatives en vigueur (loi « Réforme des collectivités territoriales » de 2010, loi « NOTRe » de 2015), Chartres métropole a présenté un projet de schéma de mutualisation intercommunale pour le mandat 2014-2020 (conseil communautaire du 9 mai 2016).

En effet, Chartres métropole s'est engagée dans un processus volontariste de mutualisation. Une fois abouti le chantier de mutualisation entre l'agglomération et la ville centre, la réflexion a été élargie aux autres communes du territoire. Le comité des maires en a enrichi le contenu au cours de l'année 2015.

Ce projet, établi pour le mandat 2014-2020, dresse un état des lieux des dispositifs déjà mis en œuvre sur le territoire et dessine les perspectives nouvelles de mutualisation sur la période 2016-2020.

Le schéma de mutualisation est donc un document à la fois prospectif (vision à l'horizon de la fin du mandat) et opérationnel (propositions concrètes assorties d'un calendrier de mise en œuvre). Il n'a pas pour objet de définir une nouvelle organisation cible ou les modalités pratiques de mise en œuvre (juridique, RH, finances). Il est l'occasion de penser la coopération entre communes d'un même groupement, y compris au-delà des cadres et dispositifs classiques déjà mis en œuvre.

Au bout du compte, sont toujours visées la rationalisation de l'action, l'optimisation des moyens, la réalisation d'économies d'échelles sans perdre de vue la qualité du service rendu au public. Plus largement encore, la mutualisation des services permet de conforter la culture commune des parties prenantes, la fluidité des échanges et l'amélioration de l'expertise au service de tous. Avant, ou en plus, d'être un moyen de réaliser des économies, indispensables compte-tenu des contraintes budgétaires, la mutualisation est donc une ambition positive devant bénéficier à tous les acteurs, agents, partenaires et citoyens.

↳ Les formes de mutualisations déployées et leurs perspectives

Rappelons que Chartres métropole a déployé plusieurs formes de mutualisations depuis 2011 :

- La création de services communs ;
- La mise à disposition de services ;
- La mise à disposition d'agents ;
- Les conventions de gestion ;
- Les groupements de commandes ;
- Les co-maîtrises d'ouvrage ;
- Les satellites ;
- Le SIG ;
- La plateforme d'achats communautaire.

Sur la période 2016-2020, tel que proposé au projet de schéma de mutualisation et à son rapport annuel d'état d'avancement, l'avenir de la mutualisation est le suivant :

- La consolidation des mutualisations existantes dont l'extension des services communs depuis le 1^{er} janvier 2016
- Le pôle administratif qui accueillera les services communautaires, les services municipaux ainsi que les services des satellites partenaires ;
- La poursuite du développement des groupements de commande ;
- L'apport d'expertise : par expertise, on entend l'ensemble des prestations de conseil, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie que Chartres métropole pourrait offrir à ses communes membres, gratuitement ou contre rémunération. Cette démarche a vu sa première concrétisation formelle depuis le 1^{er} juillet 2015 avec la prise en charge, par les services de Chartres métropole, de l'instruction des droits des sols pour le compte des communes qui peuvent et souhaitent y recourir. Ce service est rendu gratuitement.
- Afin de partager les expériences par la mise en réseau et permettre aux communes de l'agglomération de bénéficier de l'expertise de collectivités de plus grande taille et de services pointus auxquels elles ne peuvent habituellement avoir accès, seront mises à l'étude les prestations d'expertise dans les domaines tels que les ressources humaines, les finances, les marchés publics, ou encore l'ingénierie technique ;
- La mutualisation de matériels ;
- L'appui des satellites ...

↳ **Focus sur le déploiement de la plate-forme d'achats communautaire, les effectifs et les démarches de mutualisation**

En 2018, la cellule Mission du Secrétariat général de Chartres Métropole a poursuivi ses actions en vue du déploiement de la plate-forme d'achats communautaire au sein des communes membres et notamment des 20 nouvelles communes. Au 1^{er} octobre 2018, ce sont 59 communes qui ont accepté le partenariat proposé par Chartres métropole (sans compter la ville de Chartres). C'est sur la base d'une convention passée avec chaque commune membre que Chartres métropole a pris en charge le financement de la mise en œuvre de leurs profils acheteurs (coût unitaire de 510 € HT pour les déploiements assurés de 2015 à fin 2017, et de 559 € HT de fin 2017 à fin 2018).

📌 Focus sur les effectifs et les démarches de mutualisation

La convention portant mise en œuvre des services communs entre la Ville de Chartres et Chartres métropole a été complétée par un 3^{ème} avenant qui a été examiné lors du Conseil de décembre 2018.

Cet avenant avait pour objet, d'une part d'apporter quelques modifications sur les clés de répartition et, d'autre part, de prendre en compte l'évolution des organisations avec la nouvelle mutualisation de la Direction du service Enseignement à partir du 1^{er} septembre 2018.

Les services communs et leurs clés de répartition sont les suivants :

Services communs	Clé de répartition au 01/01/2018	
	A la charge de la Communauté	A la charge de la Commune
Direction Eclairage Public et Réseaux Secs	85%	15%
Direction Etudes et Travaux (hors SIG)	70%	30%
Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (hors ADS et Point d'accès au droit)		
Commande publique	65%	35%
Direction des Ressources Humaines		
Direction des Systèmes d'Information		
Comité des Œuvres Sociales (COS)		
Direction des Finances	60%	40%
Direction Générale	55%	45%
Secrétariat Général (hors chargés de mission)		
Direction Communication		
Gestion de la Relation avec les citoyens et Editique		
Assistants Elus		
Vie Associative	50%	50%
Délégation Sécurité et Tranquillité Publique (Direction, Secrétariat, chargé de mission, et référent vidéo protection)	45%	55%
Direction Etudes et Travaux (Système d'Information Géographique - SIG)	40%	60%
Direction Jeunesse, Sports et Grands Equipements (Direction)		
Relais Assistantes Maternelles (RAM)	35%	65%
Secrétariat des Elus et hôtellerie (à partir du 01/05/2018)	30%	70%
Direction Enfance		
Service des Archives		
Protocole (jusqu'au 05/07/2018)		
Direction Espace Public (Direction et Service Gestion du Domaine Public)	20%	80%
Direction Architecture et Bâtiments (Bureau d'Etude d'Architecture et Service Gestion du Patrimoine bâti)		
Direction de la Performance Immobilière et logistique		
Centre d'Appel et Cellule Administrative	10%	90%
Service Enseignement (Direction et coordonnateur de l'activité) - à partir du 01/09/2018		
Direction de l'Architecture et des Bâtiments (toutes les cellules du service Entretien et Maintenance des Bâtiments)	5%	95%
Direction de l'Espace Public (Pôle Travaux et Entretien)		
Direction de la Performance Immobilière et Logistique (Service Logistique et Mécanique)		
Secrétariat Général (chargés de mission secrétariat général et affaires juridiques)	100%	0%
Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (ingénieur PTRE Plateforme Territoriale Renovation Energétique et chargé de mission Contrat Local de Santé)		
Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (service Urbanisme réglementaire et salubrité)		

Par ailleurs, la convention de services communs étant conclue pour une durée de trois ans depuis le 1^{er} janvier 2015, elle a été reconduite par avenant à compter du 1^{er} janvier 2018.

↳ **Effectifs au 31 décembre 2018**

Après ajout des 6 agents arrivés :

- 2 arrivées par mutation de Chartres Métropole (préalablement mis à disposition en intégralité auprès des mêmes services (FORMAD et Conservatoire Musiques & Danse)
- 1 création de poste sur la cellule RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire)
- 2 arrivées au musée des Beaux-Arts : agent de surveillance et de médiation et un coordinateur de projets culturels
- 1 chef de cabinet auprès du Maire

Et après déduction des 43 agents non remplacés :

- 1 départ à la retraite
- 42 agents transférés vers Chartres Métropole : nouveaux services mutualisés pour 4 agents et prise de compétence Archéologie pour les 38 autres

Nous arrivons à un effectif total de soit 666 agents (- 37 agents).

Enfin, les effectifs des services communs mutualisés sont passés de 408,04 ETP à 425,41 ETP dont une partie intervient pour la Ville de Chartres en fonction des clefs de répartition retenues.

↳ **La rémunération :**

Parcours professionnels des carrières et rémunérations (PPCR) :

La mise en œuvre du protocole d'accord relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) est effective depuis le 01 janvier 2016.

Cette réforme vise à mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires. Elle revalorise les grilles indiciaires et améliore les perspectives de carrières.

Initialement, cette réforme devait s'appliquer de manière échelonnée entre 2017 et 2021. Mais fin 2017, par deux décrets (2017-1736 et 2017-1737 du 21 décembre 2017), le ministère de la fonction publique a reporté d'une année l'application de ces mesures, et, dès le 1^{er} janvier 2018.

L'année 2018 a donc été la première année d'application de cette mesure.

Jour de carence pour maladie :

La Loi 2017-1837 du 30 décembre 2017 publiée le 31 décembre 2017 a rétabli le jour de carence pour les fonctionnaires et les contractuels de droit public à compter du 01 janvier 2018. Ce dispositif consiste à supprimer la rémunération du premier jour d'un congé de maladie ordinaire.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, cette mesure a généré une économie de 24,6 K€ (budgets principal et budget annexe petite enfance)

↳ **Les heures supplémentaires :**

Les agents de la fonction publique territoriale peuvent effectuer des heures supplémentaires, dans la limite d'un plafond mensuel, sur demande de leur hiérarchie.

Sont considérées comme des heures supplémentaires : les heures en dépassement des bornes horaires définies par le cycle de travail et les heures effectuées à la demande de la collectivité.

Les heures supplémentaires donnent lieu soit à une récupération horaire, soit à une indemnisation financière.

↳ **La Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) :**

La NBI est une mesure qui vise à favoriser certains emplois comportant une responsabilité ou une technicité particulière ou bien des fonctions exercées dans des zones à caractère sensible.

En fin d'année 2018, 109 agents percevait une NBI pour un montant annuel d'environ 78,8 K€.

Dans 33,02 % des cas, la NBI est versée au titre des fonctions d'accueil exercées à titre principal, 17,43 % concernent la filière police municipale au titre des missions exercées dans des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, les autres cas couvrant les missions de direction d'établissement d'accueil de la petite enfance pour 5,50 %, les missions de régisseurs d'avances de dépenses ou de recettes...

↳ **Les avantages en nature :**

On parle d'avantages en nature quand un employeur met à disposition de ses agents, des prestations, soit gratuitement, soit moyennant une participation inférieure à leur valeur réelle, et que les agents en retirent un avantage économique dans la mesure où ils bénéficient d'un bien ou d'un service à un tarif inférieur à celui qu'ils auraient normalement dû supporter si leur employeur n'était pas intervenu.

Parce qu'ils constituent un complément de rémunération, les avantages en nature sont assujettis aux contributions et cotisations sociales. Sur le plan fiscal par ailleurs, ils entrent dans les bases d'imposition déterminant le revenu imposable.

Les plus connus des avantages en nature sont les logements et les véhicules.

Dans les effectifs de la Ville de Chartres, 14 agents bénéficient d'un logement concédé par nécessité absolue de service dans la mesure où ils ne peuvent accomplir normalement leurs missions, notamment pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de responsabilité, sans être logés sur leur lieu de travail ou à proximité immédiate. La majorité de ces agents logés sont des gardiens d'équipements sportifs, culturels et techniques.

Aucun agent ne bénéficie d'un véhicule de fonction.